**RÈGLE DE VIE**

**Chapitre 6. La communauté fraternelle**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **La fraternité, don reçu de Dieu** |  |
| **Trinité et communion fraternelle** | 55. La communion vécue à l’intérieur de la Trinité est la source et le modèle de la fraternité. Les Frères sont rassemblés par l’Esprit au nom du Christ et sont maintenus dans l’unité par sa prière au Père : « Qu’eux aussi soient un en nous ». Cette vie fraternelle est à la fois un don reçu, vécu et célébré, et un don offert à tous par la communauté. | VC 41  IMRF 21  Jn 17, 21 |
| **Consécration et communauté** | 56. La consécration religieuse vécue en communauté est témoignage prophétique pour le monde d’aujourd’hui :  - par l’obéissance, qui est recherche de la volonté de Dieu, les Frères sont réunis autour d’un projet commun, dans le respect de chaque personne et dans la diversité des dons ;  - par la chasteté, qui élargit la capacité d’aimer, les Frères vivent pleinement les relations communautaires et la disponibilité pour le service ;  - par la pauvreté, qui implique un style de vie sobre et simple, les Frères partagent biens et talents afin de vivre en communion**.** |  |
|  | **La fraternité, don vécu et célébré** |  |
| **Communauté  et prière** | 57. La vie fraternelle en communauté se fonde sur la Parole de Dieu et l’Eucharistie. Ensemble, les Frères portent la responsabilité de leur vie spirituelle. Ensemble, ils méditent la Parole de Dieu, célèbrent l’Office divin et participent à l’Eucharistie.  *57.1. Les Frères donnent au dimanche son caractère de jour du Seigneur. Ils prévoient périodiquement des temps forts de ressourcement spirituel.* | VFC 14 |
| **Édification  de la communauté** | 58. Dans la simplicité et dans la joie, les Frères partagent ce qu’ils sont, ce qu’ils font et ce qu’ils ont. Choisis et réunis par Dieu, ils cherchent à se connaître et à s’aimer avec toute l’affection du cœur du Christ. C’est dans l’abnégation et le don généreux d’eux-mêmes que, jour après jour, ils travaillent à devenir une communauté d’accueil, de pardon, de guérison des blessures et d’authentique communion fraternelle. |  |
| **Relations fraternelles** | 59. Les Frères veillent avant tout à la qualité de leurs relations fraternelles. Ils sont attentifs les uns aux autres et ne ménagent pas leurs efforts pour se comprendre, dialoguer et faire preuve de bonne humeur à l’égard de tous. Ils acceptent les inévitables contraintes de la vie commune et considèrent les différences culturelles et intergénérationnelles comme une richesse. Ils se montrent ouverts aux plus jeunes et disposés à les aider ; ils manifestent une prévenance toute particulière aux confrères âgés, malades ou éprouvés. | VFC 28 |
| **Joie et  sens de la réconciliation** | 60. « La joie de l’Évangile remplit le cœur et toute la vie de ceux qui rencontrent Jésus ». Cette joie irrigue les différents moments de leur vie. Ainsi, les Frères privilégient les moments de détente, les repas, les fins de semaine et les périodes de vacances.  Afin « que cette joie soit parfaite », les Frères savent aussi pardonner, oublier les torts et, en dépit d’oppositions inévitables, vivre dans la paix : elle est « le plus précieux de tous les trésors, et l’on ne saurait faire trop de sacrifices pour la conserver ». | EG 1  Jn 15,11  CG V, 56 |
| **Réunion communau-taire et échanges** | 61. La vie fraternelle en communauté grandit à travers la communication, le dialogue et les rencontres. Les réunions communautaires régulières sont des espaces de partage fraternel, d’échange sur la vie et la mission, et des moments de formation permanente.  *61.1. Les échanges permettent aux Frères de s’exprimer et de s’écouter dans la vérité et la bienveillance. Ils constituent alors des moyens précieux d’information mutuelle, de correction fraternelle, de concertation et de partage : « Entre vous surtout, mes enfants, qu’il règne une grande charité et une union parfaite ».*  *61.2. Les Frères utilisent avec discernement les technologies numériques et les réseaux sociaux comme moyens d’information et de communication. Ils veillent à préserver les relations interpersonnelles que ces moyens ne peuvent remplacer.* | VFC 31  CG VI, 241  LS 47 |
| **Dons particuliers et discernement** | 62. Dans leur diversité, les dons, talents, intuitions et charismes personnels témoignent de la liberté de l’Esprit Saint «qui souffle où il veut». Afin qu’ils infusent à la communauté un réel dynamisme de vie, les Frères, en union avec l’autorité, discernent ensemble et s’assurent que ces dons particuliers et les initiatives qui en découlent servent la mission de l’Institut. | SA 20, 3  Jn 3, 8 |
| **Projet communau-taire et projet personnel** | 63. Pour demeurer fidèle à son identité et à sa mission, la communauté, au début de chaque année, prend le temps nécessaire pour élaborer son projet communautaire qui est de la responsabilité de tous.  De la même manière, chaque Frère est invité à rédiger son projet personnel.  *63.1. Le projet communautaire actualise, à partir des orientations de la Congrégation, de la Province ou du District, la mission de la communauté et « l’être-frère ensemble ». Il décrit la manière dont la communauté est présente à l’Église et à la société. Il prend en compte la mission des Laïcs de la Famille mennaisienne ainsi que la pastorale des jeunes et les vocations. Il indique l’organisation concrète de la communauté qui en découle : prière, vie sacramentelle, réunions, repas, services, accueil. Le projet est soumis à l’approbation du Frère Supérieur majeur.*  *63.2. Dans l’esprit du projet communautaire et en vue d’unifier sa vie, chaque Frère élabore son projet personnel. Il précise les moyens et les attitudes qu’il entend adopter pour le mettre en œuvre dans une dynamique de croissance humaine et spirituelle, de formation permanente et d’engagement apostolique.* |  |
| **Supérieur local et communauté** | 64. Le Frère Supérieur est au service de la vie fraternelle. Dans la fidélité au but et à l’esprit de l’Institut, il exerce son ministère avec la volonté de servir ses frères et en concertation avec eux. « Soyez leur modèle : dans vos rapports avec eux, édifiez-les toujours par votre exactitude à observer la Règle, par votre humilité et votre recueillement ».  *64.1. Le Frère Supérieur est le premier responsable de la vie fraternelle. Il anime la communauté et veille à la réalisation du projet communautaire. Il favorise les espaces de dialogue en communauté. Il s’efforce d’obtenir la convergence des volontés et tient compte des avis de ses Frères pour prendre les décisions qui conviennent. Il veille à ce que les tâches soient assumées en coresponsabilité, en vue d’assurer au mieux l’équilibre de chacun et l’harmonie entre tous.* | VFC 48  CG V, 311  SA 20, 2 |
| **Cadre de vie** | 65. Les Frères aménagent leur résidence et organisent leur vie en commun de manière à favoriser la prière, le travail et les liens fraternels. Dans cette résidence, des locaux sont réservés à l’usage exclusif des Frères.  La résidence comporte un oratoire où l’Eucharistie constitue le centre de la communauté. | SA 20, 3  CIC 608 |
|  | **La fraternité, don offert à tous** |  |
| **Communauté  et mission** | 66. « La communauté est toujours une fraternité pour la mission ». Elle est ordonnée à l’œuvre d’évangélisation qu’il faut sans cesse actualiser. Dans une attitude de recherche humble et réaliste, elle révise ses orientations, ajuste ses méthodes et réfléchit sur la valeur de son témoignage.  Engagés avec les Laïcs dans l’école ou dans d’autres lieux d’éducation et d’évangélisation, les Frères travaillent avec eux à bâtir une véritable communauté éducative qui inspire et soutient chacun de ses membres. | IMRF 23, 1 |
|  | 67. Par leur disponibilité, leur sérénité et leur prière, les Frères plus âgés ou ne pouvant exercer une activité régulière donnent un témoignage de fidélité et constituent un précieux facteur d’harmonie dans les communautés. Selon leurs capacités et leurs forces, ils se rendent disponibles pour des services dans les domaines apostolique ou communautaire. |  |
| **Communauté  et accueil** | 68. Les Frères se font un devoir d’être accueillants envers tous, notamment à l’égard de leurs propres confrères, de leurs parents, des jeunes et des pauvres. Ils reçoivent leurs hôtes de manière chaleureuse, dans la simplicité et en toute disponibilité. Ils tiennent compte en cela des exigences de la vie de communauté.  *68.1. La communauté accueille d’une manière particulière les Laïcs mennaisiens avec qui elle partage la mission et la spiritualité. Les liens mutuels ainsi développés se fortifient à travers des moments de prière et des temps de rencontre.*  *68.2. En dehors de la communauté, les Frères agissent avec prudence et discernement ; ils développent, comme consacrés, une sorte « d’instinct spirituel » propre à les guider dans toutes leurs démarches, leurs sorties et leurs relations.* | PC 12, 2 |
| **Frères  de tous** | 69. La communauté s’ouvre largement sur l’Église et sur le monde pour en mieux percevoir les besoins, les enjeux et les aspirations profondes. Les Frères portent le souci de leurs frères et sœurs en humanité, surtout des plus pauvres. Ils participent volontiers aux activités culturelles et aux œuvres sociales qui promeuvent des relations humaines inclusives et une fraternité ouverte à tous. | GS 4, 1  FT 94 |